



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **LASCOL DHOC 611**

Date de révision: 18.01.2017 Code du produit: 41 Page 1 de 5

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

LASCOL DHOC 611

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisation de la substance/du mélange

Huile de coupe

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: LASCOL LUBRIFIANTS
Rue: 28 Avenue Carnot, BP 30038
Lieu: F-78290 CROISSY SUR SEINE

Téléphone: +33 09.80.52.18.73 Téléfax: +33 09.57.94.90.76

e-mail: lascol.lubrifiants@gmail.com

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Conseils supplémentaires

Aucun étiquetage nécessaire selon 1999/45/CE, annexe V B, n°9.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

# Composants dangereux

Nº CAS	Substance					
	N° CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]					
4259-15-8	2-Ethylhexyl-zink-dithiophosphat					
	224-235-5		01-2119493635-27			
	Aquatic Chronic 2; H411					
93820-57-6	Benzolsulfonsäuren, di-C10-18-alk	0,1 - < 1 %				
	298-637-4					
	Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H412					
64742-53-6	Huile de base - non spécifié, distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités					
	265-156-6		01-2119480375-34			
	Asp. Tox. 1; H304					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

# Indications générales

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

# Après inhalation

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **LASCOL DHOC 611**

Date de révision: 18.01.2017 Code du produit: 41 Page 2 de 5

#### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

## Après ingestion

en cas d'ingestion: NE PAS faire vomir. Traitement médical nécessaire.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NOx).

## 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser une protection respiratoire adéquate

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

## Information supplémentaire

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

# Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec:

Agents oxydants.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Durée de stockage maximale : 3 Jahre

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **LASCOL DHOC 611**

Date de révision: 18.01.2017 Code du produit: 41 Page 3 de 5

## 8.1. Paramètres de contrôle

# 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'hygiène

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

# Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Écran de protection du visage.

#### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). période de latence: 480 Minuten

Établir un plan de protection de la peau.

# Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

#### **Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Flüssig
Couleur: gelb-braun
Odeur: typisch

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle non déterminé

d'ébullition:

Point d'éclair: 165 °C DIN EN 57

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 6,5 vol. %
Pression de vapeur: <0,01 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,90 g/cm³ ASTM D 1298

Hydrosolubilité: n.s

Viscosité cinématique: 16,2 mm²/s ASTM D 445

(à 20 °C)

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Agents oxydants, fortes.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: aucune/aucun

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **LASCOL DHOC 611**

Date de révision: 18.01.2017 Code du produit: 41 Page 4 de 5

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

N° CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
4259-15-8	2-Ethylhexyl-zink-dithiophosphat							
	par voie orale	DL50 mg/kg	4358	Ratte				
64742-53-6	Huile de base - non spécifié, distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités							
	par voie orale	DL50 mg/kg	>5000	Rabbit				
	dermique	DL50 mg/kg	>5000	Rabbit				
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	>5 mg/l	Rat				

## Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est partiellement biodégradable. Il reste des résidus notables.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

En faibles concentrations, le produit peut être dégradé pas différents micro-organismes :

# 12.4. Mobilité dans le sol

État: liquide:

# Information supplémentaire

Eviter une introduction dans l'environnement.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Code d'élimination des déchets - Produit

120119 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET

MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la

mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières

plastiques; huiles d'usinage facilement biodégradables; déchet dangereux

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

# Transport terrestre (ADR/RID)

**Autres informations utiles (Transport terrestre)** 

Néant

# Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Néant

## Transport maritime (IMDG)





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## **LASCOL DHOC 611**

Date de révision: 18.01.2017 Code du produit: 41 Page 5 de 5

# Autres informations utiles (Transport maritime)

Néant

## Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

## Autres informations utiles (Transport aérien)

Néant

## Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: Huile de base - non spécifié, distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités

# Information supplémentaire

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

## **Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)